

Déclaration PSD territorial

CSEE 27 Octobre 2021

Nous prenons cette présentation du PSD territorial comme une insulte à notre intelligence car si nous ne contestons pas la nécessité de regroupement de certains sites, il faut arrêter de dire que ces projets ont pour principale motivation la Qualité de Vie au Travail des salariés et le RSE...C'est bien la baisse des effectifs et les économies qui guident ces projets.

Si l'on résume vous nous annoncez des économies sur les loyers et charges de plus de 7 millions d'€, quelles actions à destination des salariés pour améliorer leurs conditions de travail seront mises en œuvre avec ces économies ?

Madame la présidente en amont de ce CSE la délégation CFE-CGC et plus précisément M Kany vous a adressé par mail un certain nombre de demandes et questions auxquelles à ce jour nous n'avons pas de réponses écrites. Comment souhaitez-vous que l'on procède à ce sujet ?

Je les repose ici en séance ou vous allez nous répondre par retour de mail ?

Lors de la présentation du dernier PSDI de la DO GSO, les élus CFE-CGC avant formulé un certain nombre de demandes concernant la forme du document, et certains compléments devaient être ajoutés dans une V2.

Sauf erreur de notre part, cela n'a pas été fait.

Pour éviter que les mêmes causes provoquent les mêmes conséquences, nous faisons le choix de vous formuler en amont de la séance, nos remarques et nos demandes de formes.

Pour commencer, nous n'arrivons pas comprendre les chiffres de surfaces globales:

- ✓ Dans le dossier de l'année dernière : 784 356 m²
- ✓ Dans le dossier de cette année : 799 086 m²
- ✓ Dans le dossier présenté en CSEC : 813 580 m²

Comment expliquer la différence entre 813 580 et 784 356 m² ?

Comment explique l'évolution par rapport à l'année dernière (- 14 730 m²) alors que le nombre de site est constant (5 592) et qu'il nous semble que certains sites ont été restitués en 2021 ?

D'autant que les chiffres détaillés par typologie (techniques, logistique et bureaux) sont les même que l'année dernière...

Vous comprendrez que nous avons besoin de précisions sur cette thématique.

L'année dernière, nous avons demandés des éléments sur le site de Toulon « La Garde » qui a rejoint le périmètre social de la DO GSO. Nous vous refaisons la demande cette année : pouvez-vous intégrer le site de Toulon au PSDI ?

De plus, le dossier de cette année ne fait état que des sites où des projets sont à venir. Nous vous demandons d'intégrer l'ensemble des bâtiments occupés dans votre présentation.

L'année dernière la présentation faisait apparaître les dates de fin de bail et/ou de crédit-bail, nous vous demandons d'intégrer ces informations à votre présentation.

Enfin, l'année dernière vous nous aviez donné une vision des projets de cessions d'une partie de certains bâtiments techniques envisagés. Nous vous demandons d'intégrer ces informations à votre présentation et nous faire un suivi des projets mis en visibilité l'année dernière.

Avant de poser mes questions et vous faire part de mes remarques pour chacun des projets nous souhaiterions savoir à partir de quand vous qualifiez un projet de « terminé » ?

Exemple Montpellier « Le Patio » qui est qualifié de terminé mais dont tout reste à faire, je m'explique :

Dès l'entrée sur le site nous constatons des dysfonctionnements : Barrière qui redescend alors même qu'on est en train de la franchir (problème de tempo et pas de détecteur), problème de circulation dans le parking, ascenseurs en pannes, accessibilité des PMR, quand il pleut les escaliers en fer sont dangereux....

Pour rejoindre le bâtiment Orange pas de trajet défini et identifiable. Toujours un problème d'accès pour les PMR.

Sur site, une fois l'effet waouh passé on constate que cet aménagement n'est pas fonctionnel : problèmes acoustiques, problèmes thermiques, beaucoup de sanitaires déjà hors services sans parler des extincteurs qui traînent au sol, le manque de signalétique, l'absence de consignes en cas d'évacuation, la moquette non collée ou absente à certains endroits....

Nous vous faisons grâce des alertes émises par le SST sur les problèmes sanitaires et le non-respect des mesures sanitaires données par Orange.

Pensez-vous sérieusement que nous pouvons qualifier ce projet de « Terminé » !

Questions et remarques par Projet :

P12 La Charente-Maritime avec le projet de La Rochelle : économie de 323 000 €

Déménagement de : La Rochelle LECLERC vers La Rochelle PERIGNY : Pourquoi « potentiellement » ??

L'an dernier on nous a présenté un dossier avec une date de fin de bail de Leclerc au 31/12/2025 et là vous nous présentez un projet à 2023 ?? Quand ce projet doit-il réellement débuter ?

Nous souhaitons que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

Pour la Charente : L'an dernier on nous avait parlé d'une étude de regroupement sur un seul site sur Angoulême pourrait être envisagée avec les sites de Gond Pontouvre et l'Isle d'Espagnac et on ne le retrouve pas cette année doit-on en conclure que ce projet est abandonné ou alors repoussé ?

Nous souhaitons que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

P13 La Corrèze avec Brive / Tulle : économie difficile à calculer... (Coût actuel 276 000 €)

Pouvez-vous nous dire où vous en êtes de votre réflexion sur le regroupement de pas moins de 3 sites dont la cible est de trouver un nouveau site à mi-distance entre les localisations actuelles ? Où exactement, quand et comment ? Nous souhaiterions pouvoir évaluer le coût de ce projet mais sans site cible et sans élément financier c'est impossible vous en conviendrez.

On est locataire de Solane et le dossier de l'an passé nous précisait une fin de bail au 01/01/2021 qu'en est-il ?

Même interrogation pour Malemort où on est locataire jusqu'au 28/07/2025 mais où on envisage un déménagement à horizon de 2023 ?

Nous vous rappelons aussi que l'an dernier vous nous disiez être en réflexion pour regrouper seulement les 2 sites de Tulle...

Nous souhaitons que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

P14 La Creuse avec le projet de Guéret : économie de 258 000 €

Juste une remarque, c'est que la réflexion qui l'an dernier pouvait être lancée c'est transformée cette année en projet !

Ce projet est envisagé pour fin 2022 en même temps que la date de fin de bail au 31/12/2022.

Nous souhaitons que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

P15 Le Gard avec le projet de Nîmes : économie d'environ 562 000 €

L'an dernier on nous avait parlé d'une étude de regroupement de ces deux sites (Natoire et mas des Abeilles) et cette année optimisation de l'implantation actuelle de nos bâtiments sans site cible clairement identifié.... Pour bien connaître ces deux sites je peux vous dire que d'envisager le regroupement des équipes sur le Mas des Abeilles est impossible ! Par contre il est plus qu'urgent de faire quelque chose pour vos salariés de Natoire et notamment pour les équipes de l'UI OC qui occupent les étages supérieurs et qui n'ont plus d'ascenseurs depuis des mois (1 étage à Natoire = 2 étages classiques donc quand on est au 3ème étage on monte 6 étages plusieurs fois par jour).

Ce regroupement on en entend parler depuis plusieurs années et aujourd'hui au travers de ce dossier on n'en apprend pas plus.

Quand serez-vous en mesure de nous présenter un projet concret pour Nîmes ?

Nous souhaitons que le planning ainsi que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

P17 La Haute-Garonne avec le projet de Toulouse : économie de 957 000 €

La suite du projet : accueil sur le campus Orange Tolosa des salariés de Bonnefoy et de Reynerie....Doit-on comprendre que vous avez trouvé une solution en 1an afin d'accueillir ces salariés ainsi que le magasin (stockage) sur le site de TOLOSA ? Si oui quand comptez-vous nous le présenter ? Pouvez-vous nous confirmer que la date de fin du crédit-bail de Bonnefoy est bien le 30/09/2025 ?

Nous souhaitons que le planning ainsi que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

La Haute Garonne, on s'étonne de ne pas retrouver le projet de Colomiers car l'an dernier vous disiez « Colomiers urgence à étudier l'optimisation des espaces, car OWF recrute beaucoup donc taux occupation important ». Ce n'est plus d'actualité ou vous avez trouvé de la place pour OWF, en bref où en est-on de ce projet ?

Idem pour Blagnac, vous disiez « Blagnac : réflexion sur l'avenir du site (travaux ou créer un autre campus ?) On y réfléchit ». Ce n'est plus d'actualité où en est-on de cette réflexion ?

P18 Le Gers avec le projet d'Auch : économie de 289 000 €

Pouvez-vous nous dire de combien de bâtiments est composé le site Auch Gascogne ?

Nous pensons qu'il y a une coquille car vous nous dites « Réaménagement des espaces dans le bâtiment 5 Auch Gascogne » alors qu'il n'y a que 3 bâtiments.

P19 Gironde avec le projet d'Eysines : économie de 196 000 €

Quand vous dites « libération de Caudéran » qu'entendez-vous par là ?

Si cession du bâtiment mise en visibilité des travaux pour séparation de la partie tech et tertiaire. Impact sur les activités de l'UI (exemple Narbonne)!

P21 Gironde avec le projet Bordeaux Centre : économie de 139 000 €

On est très étonnés car l'an dernier pas de projet encours ni de réflexion pour Gradignan et cette année vous nous annoncez une opération de déménagement sur Château d'eau à mi 2022 pour autant on est locataire jusqu'au 31/12/2023.

P22 Gironde avec le projet de Pessac : difficile de calculer l'économie au moins 321 000 €

Pouvez-vous nous confirmer le nombre exact de m2 de Pessac Multipôles des graves car l'an dernier il était noté 13 137m2 et cette année seulement 6 758m2 ? Pourquoi certaines informations sont manquantes dans ce tableau et notées « NC » ?

Quand vous dites cession s'agit-il de vente et qu'entendez-vous par libération ? Car crédit-bail de Mérignac Vieille Eglise s'est terminé le 28/09/2021 donc vous avez ces informations.

P23 et 25 L'Hérault avec le projet de Marché Gare : économie de 872 000 €

Pouvez-vous cette année nous donner la date de fin de bail car l'an dernier c'était 30/09/2021 (déjà dépassé et non réactualisé) ? Pouvez-vous nous indiquer la date de déménagement des salariés de Marché Gare vers Le Patio ?

Où va se situer le Magasin de l'UI OC, en proximité du Patio et donc des salariés de l'UI OC ou pas ?

Nous souhaitons que le planning ainsi que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

Dans les opérations réalisées sur Marché Gare vous nous parlez de l'espace de « Corpo Working », Mme la Présidente quand vous êtes venue sur le Patio (la semaine dernière) êtes-vous passée par Marché Gare et avez-vous pu visiter cet espace ? Nous vous rappelons qu'il se trouve dans le même espace que l'espace détente (cafet) et comment qualifier ces positions de travail ou du moins les matériaux bruts utilisés qui sont ni agréables, ni sécurit en sachant tout le mobilier qui était à disposition avec le déménagement des sites d'Apollo, Rabelais, Galéra et Croix d'argent. Combien de places ont été créées en tout ?

P24 L'Hérault avec le projet de Montpellier Le Patio :

Nous ne reviendrons pas sur le fait que vous qualifiez ce projet de terminé alors qu'en terme de déménagement oui mais le bâtiment à ce jour n'est pas terminé, beaucoup de réserves ne sont toujours pas levées et beaucoup de disfonctionnements et/ou manquements sont constatés au quotidien !

P26 L'Hérault avec le projet de Béziers : Impossible de calculer le montant économisé

Nous vous rappelons ce que contenait votre dossier l'an dernier au sujet de Béziers « Travaux propriétaire prévus pour mise en conformité de l'escalier, ce qui permettra de mieux occuper le bâtiment tertiaire (étude à prévoir après date de travaux propriétaire) ». Si je ne m'abuse à ce jour pas de travaux engagés. De plus nous vous avons demandé : « La création de cet escalier va permettre d'augmenter le capacitaire des étages, on en revient donc au projet initial de libération du Bâtiment du bas ? Avez-vous un planning prévisionnel du réaménagement de ce bâtiment tertiaire et quand comptez-vous le présenter en CSSCT ? » vous aviez répondu « OUI projet initial mais tout va dépendre du propriétaire en terme de planning »

Là on découvre qu'on a changé d'avis et en fait tout le monde va déménager sur l'autre bâtiment c'est bien cela ? En êtes-vous sur ?

Qu'entendez-vous par « éventuelle relocalisation du magasin » ? Nous souhaitons que dans le tableau Béziers Lorraine soit fait la distinction de la partie locataire et propriétaire.

Nous souhaitons que le planning ainsi que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

P27 Le Lot avec le projet de Cahors : le montant économisé est 241 000€

Pouvez-vous cette année nous donner la date de fin de bail car l'an dernier on nous avait donné le 31/01/2021 ?

Nous souhaitons que le planning ainsi que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT un fois qu'il sera défini car Cible : Frecynet ou Prise à Bail ?

P28 Les Pyrénées-Atlantiques avec le projet de Pau : le montant économisé est 389 000€

On constate en comparant avec le dossier de l'an dernier des recrutements sur Béziou et Lescar et vous souhaitez regrouper 3 sites ; Alors que l'an dernier Lescar n'était pas inclus, pourquoi ???

Vous annoncez en date prévisionnelle de réalisation : mi-2022 pour Béziou et 2023 pour Lescar cependant le bail pour le site de Lescar se termine le 30/09/2022, avez-vous déjà prolongé cette date de fin de bail ? Si oui jusqu'à quand ?

Nous souhaitons que le planning ainsi que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT même si ce point sera abordé en CSE au point Point 8 qui est « Information / Consultation pour recueil d'avis ultérieur concernant le projet immobilier de Pau : projet de libération des sites Pau Béziou et de Lescar et regroupement sur le site de Pau Buros. »

P29 Les Pyrénées-Atlantiques avec le projet d'Anglet : le montant économisé est 109 000€

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi c'est la 1ère fois dans le dossier que l'on a dans le tableau au niveau des effectifs un nombre potentiel si l'on peut dire cela 91/95 et 41/44 ?

On abordera plus en détail ce projet au Point 7 de notre CSE qui est « Information / Consultation pour recueil d'avis ultérieur concernant le projet immobilier d'Anglet : projet de libération du site Biarritz Kennedy et regroupement sur le site d'Anglet Hardoy »

P30 Les Hautes-Pyrénées avec le projet de Tarbes qui au passage est le département 65 : le montant économisé est 422 000€

Nous avouons que sur ce projet nous ressentons beaucoup de doute en regardant le tableau et plus précisément la colonne situation 2023.

Si j'ai bien compris les salariés du site de Tarbes Echez déménagent vers le site d'Aureilhan est-ce bien cela ?

Après m'être prudemment renseignée car pas certaine d'avoir compris, les premiers retours que j'en ai c'est que ce projet est empreint de bon sens et qu'il aurait pût ou dû être engagé plutôt.

Pouvez-vous nous communiquer la date de fin de bail du site de Tarbes Echez car l'an dernier on nous annonçait 11/03/2020 ?

Nous souhaitons que le planning ainsi que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

P32 Les Deux-Sèvres avec le projet de Chatillon sur Thouet : le montant économisé est 58 000€

Pouvez-vous nous communiquer la date de fin de bail du site de Tarbes Echez car l'an dernier on nous annonçait 30/09/2021 ?

Nous souhaitons que le planning ainsi que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

P33 Le Tarn avec le projet d'Albi : le montant économisé est 115 000€

Pouvez-vous nous confirmer la date de fin de bail du site d'Albi Newton car l'an dernier on nous annonçait 30/11/2023 ?

Nous souhaitons que le planning ainsi que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

P36 La Haute-Vienne avec le projet de Limoges : le montant économisé est 412 000€

Pouvez-vous nous confirmer la date de fin de bail du site de Limoges Clos Jargot car l'an dernier on nous annonçait 31/12/2019 ?

Nous souhaitons que le planning ainsi que l'ensemble du projet soit instruit en CSSCT.

A partir de la page 38, nous ne préférons pas commenter car vous connaissez déjà notre position sur le « FLEX ».

En conclusion, le plan d'économie Scale Up qui doit permettre 110M€ d'économie en 5 ans pilote désormais la politique immobilière d'Orange, même si les décisions prises sous le seul angle du gain financier à court terme, sont contre-productives en matière d'efficacité opérationnelle à moyen et long terme.

Économies obligent, Orange accélère les cessions de bâtiments dont elle est propriétaire même s'ils sont bien placés et stratégiques et choisit l'implantation des nouveaux sites sans tenir compte des lieux d'habitation et moyens de transports des salariés... ni de l'image d'Orange.

Quant aux économies liées à la réduction des surfaces de bureaux et frais connexes, elles se font aussi au détriment du pouvoir d'achat des salariés qui voient, eux, leurs dépenses de transports et de télétravail s'alourdir.

Jamais n'est vraiment prise en compte la qualité de vie au travail des salariés et les élus CFE-CGC ne peuvent que constater que ces déménagements, emménagements, à l'initiative de l'entreprise sont rarement accompagnés des aides adéquates pour les personnels.

La CFE-CGC demande l'ouverture d'une négociation pour l'accompagnement des salariés de la DO GSO dans le cadre de ces projets immobiliers à venir !



Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-gso/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

